# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 23 MARS 1858.

Imprimé et publié par
C. F. WEISSE & Co.
EDITEURS-PROPRIETAIRES:
C. F. WEISSE, E. DUPOUR,
F. DUVERGER, S. HARBY.
Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 23 MARS 1858.


**Abonnés à la semaine.**

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine," à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

**BLACK,**
ROMAN PAR ALEXANDRE DUMAS.

Les personnes qui voudraient prendre Black à la semaine pour lire le beau roman de M. Alexandre Dumas, que nous publions en ce moment, pourront, en s'adressant aux porteurs, se procurer les chapitres de Black qui ont déjà paru.

**Ventes à l'encan de ce jour.**

[illegible], à la Bourse St Louis, pour le compte de la succession du général C. Lacoste: Une [illegible] au limites de la ville, sur la rive droite du [illegible] propriétés et terrains à Alger, terrains dans le [illegible] et plusieurs nègres et une excellente [illegible]

[illegible], Hyde & Co: chapeaux de paille, [illegible] bottes, souliers et brodequins. [illegible] vin rouge, Madère, Oporto, [illegible] Sherry, eau-de-vie et amers. [illegible] exemplaires d'opéras. [illegible] une négresse.

**L'émigration libre et la traite.**

Le Sénat avant invité, il y a quelque temps, le gouvernement à lui transmettre tous les renseignements que celui-ci aurait pu recevoir au sujet de la traite des Africains et des moyens employés pour y mettre un terme, M. Cass s'est immédiatement mis à l'œuvre et a préparé en ce moment un rapport qui, [illegible] les correspondances de Washington, [illegible] grand intérêt. Le secrétaire [illegible] l'historique de la traite, depuis [illegible] jusqu'à son interdiction par le [illegible] et abordera des détails peu [illegible]

[illegible] gouvernement anglais doit envoyer [illegible] steamers sur la côte occidentale [illegible] pour faire aux bâtiments négriers [illegible] plus vigoureuse; il proposera aussi aux Etats-Unis de remplacer leurs bâtiments [illegible] par des vapeurs. Le bruit s'est [illegible] que le gouvernement français, se [illegible] exprimé par la république [illegible] décidé à renoncer à son [illegible] émigration africaine. Ce bruit est [illegible] dénué de fondement, [illegible] France a déjà refusé de céder [illegible] de l'Angleterre qui lui re[illegible] la traite sous un nouveau [illegible] Les Antilles françaises manquent de [illegible] et le gouvernement impérial [illegible] en fournir. Où les prendre [illegible] en Afrique?

[illegible] de la France a produit une certaine [illegible] de ce côté de l'Atlantique, et [illegible] question dans le Sud que [illegible] celui que l'empereur Napoléon [illegible] pour conjurer la ruine [illegible] françaises. Nos législatures [illegible] La traite est interdite, mais [illegible] un moyen de se procurer les [illegible] noirs, ne serait-ce [illegible] du Sud qui manque de bras [illegible] culture?

[illegible] qu'on s'est demandé, mais lorsqu'on [illegible] passer de la théorie à l'application [illegible] heurté à des obstacles que [illegible] pas d'abord prévus. L'esclavage [illegible] dans les colonies françaises et [illegible] interdit le séjour aux gens [illegible] Les nègres qui y seront [illegible] pourront aisément, [illegible] qu'ils auront réalisées [illegible] engagement, soit retourner en [illegible] s'établir dans l'île où ils auront [illegible] manquant de prévoyance [illegible] leur gain, signeront un [illegible] engagement, et tout le monde y gagnera.

[illegible] de nos apprentis [illegible] leur engagement? Les [illegible] retourner en Afrique? Et [illegible] moyens de s'y transporter, [illegible] frais? S'il s'agit [illegible] cents Africains, ce [illegible] mais comme ils se [illegible] milliers il n'y faudrait pas [illegible] les retenir parmi nous, [illegible] de renouveler [illegible] nous aurions de la sorte [illegible] avec cette différence [illegible] à cause du faible salaire [illegible] n'auraient droit à [illegible] que par intérêt, sinon par [illegible] sommes tenus de donner à [illegible] esclaves.

[illegible] Les émigrés africains, [illegible] que des hommes, [illegible] qui, nés de parents libres, [illegible] libres. Que deviendront-ils [illegible] parents, et qu'en ferons-nous [illegible] abandonnent? Le travail [illegible] est presque insignifiant, et l'on [illegible] pas de planteurs qui voulussent [illegible] sans rémunération. Pour [illegible] leur assurer les ser[illegible] des Africains libres [illegible] afin qu'ils puissent [illegible] dépenses d'entretien.

[illegible] libre s'accroîtra [illegible] viendra ou pour nous [illegible] obligés de la soumettre [illegible] Voilà ce qu'il est facile de [illegible] Est-il donc juste, est[illegible] un pareil biais pour augmenter [illegible] nombre de nos esclaves? N'y [illegible] de franchise et de courage [illegible] ouvertement la traite, telle qu'elle se [illegible] au Brésil?

[illegible] du reste, que l'on croit déjà [illegible] que les habitants du Sud vont [illegible] cette industrie. Un de nos confrères [illegible] plaisamment qu'un bâtiment [illegible] Afrique par des planteurs [illegible] Mississipi, devait arriver dans ce [illegible] et incessamment avec un chargement de nègres, la presse abolitionniste [illegible] cri de rage. La crédulité [illegible] du Nord prouve toute l'étendue de leurs craintes. Il est clair en effet [illegible] des Etats-Unis voulait imiter l'exemple de Cuba et du Brésil, il le pourrait. [illegible] nationale est si faible que les [illegible] parviendraient aisément à [illegible] et à débarquer leur [illegible] A terre, il y aurait encore [illegible] autorités fédérales, mais la [illegible] des législatures et des gouver[illegible] rendrait à peu près illusoire.

[illegible] croire que les Etats à esclaves [illegible] au monde le spectacle [illegible] pareil scandale et qu'ils respecteront [illegible] internationaux. Mais si le [illegible] maintien de l'Union, il doit [illegible] perpétuelles agressions [illegible] le Sud à oublier ce qu'il [illegible] au gouvernement général [illegible] Etats libres respectent nos [illegible] respectera les traités.

**Correspondance Havanaise.**

HAVANE, 18 mars 1858.

Messieurs,

[illegible] de Santa Anna au Mexique n'au[illegible] que je le croyais [illegible] famille que je connais est en[illegible] espérance, mais elle convient [illegible] la fortune ne favorise [illegible] Les amis de l'ex[illegible] sur l'avenir et [illegible] leur séjour à Cuba. [illegible] dit que quelques [illegible] qui avaient suivi Santa-[illegible] s'embarquèrent il y a quelques [illegible] sur un steamer de guerre espagnol [illegible] se rendre à Vera-Cruz, d'où ils [illegible] sur la capitale. Ils se [illegible] autorisés à rentrer au Mexique en [illegible] de Zuloaga qui rappelle [illegible] les citoyens qui avaient [illegible] gouvernement de Santa-Anna. Arrivés dans la rade de Vera-Cruz, [illegible] voulurent débarquer, mais les autorités s'y opposèrent et invitèrent même [illegible] espagnol à les leur remettre. [illegible] refusa net et ses passagers mexicains se firent transporter sur un autre point de la [illegible] Leur intention était de tâcher de se rendre à Mexico à la faveur d'un déguisement [illegible] réussi? Nous l'ignorons encore.

[illegible] parler du rappel du général Concha. Le *Diario de la Marina* [illegible] fois, depuis l'ouverture des Cortès espagnoles, fait allusion à certains discours prononcés par MM. Quesipo et Pastor. Ces derniers sont d'honorables négociants de la Havane et représentent Cuba aux Cortès. Ils n'ont pas, je vous assure, flatté notre gouverneur. Le *Diario*, bien entendu, n'avait pas osé publier les discours; il se serait attiré une mauvaise affaire avec la censure. Mais le général Concha a fait lui-même ce qu'il n'aurait probablement pas permis à un autre de faire. Il faut lui rendre cette justice que la publicité ne l'effraie pas et qu'il imprime volontiers tout ce qui se dit sur son compte, éloge et blâme. Il a donc envoyé au *Prensa* l'ordre de reproduire les *speeches* de MM. Quesipo et Pastor, et ses administrés ont pu les lire dans ce journal. Il lui a fallu du courage pour en agir ainsi, car les députés havanais traitent fort mal son gouvernement. Ils disent que les banques et les sociétés [illegible] que le capitaine-général a autorisé l'établissement ont à peu près consommé la ruine de l'île de Cuba; qu'il n'y a plus de sécurité à la Havane et que les malfaiteurs y pullulent; que des bandes de voleurs infestent les grandes routes dans les campagnes; que jamais la colonie n'a eu un gouverneur [illegible] et moins capable que Concha [illegible] trer!

Il y a là de l'exagération. Une fois hors de la Havane, le voyageur doit, il est vrai, être armé s'il veut sauver sa bourse ou disputer sa vie aux bandits. On ne s'aventure sur les grands chemins que le pistolet à la ceinture. Il n'existe point de police dans l'intérieur de l'île: chaque élu doit être son propre protecteur. Sur ce point, notre gouverneur est probablement en défaut. Mais on ne saurait dire que nos institutions de crédit ruinent le pays. Elles sont parfaitement solides et ne le cèdent, sous ce rapport, à aucune banque étrangère. La crise financière qui a sévi récemment dans le monde entier, et dont les effets durent encore, ne nous a presque pas atteints. Toutes nos banques, à l'exception du Crédit Mobilier, sont non-seulement solvables, mais dans la situation la plus florissante.

Enfin, les "*fresnos reales*" sont commencées; elles auront lieu pendant les trois jours qui suivront la semaine sainte. Il se fait pour ces solennités des préparatifs gigantesques. Des mascarades aux flambeaux parcourront la ville. Un des cortèges ne renfermera que des membres de la noblesse. Un certain comte ou marquis dont je tairai provisoirement le nom, s'est inscrit sur la liste des dépenses pour la bagatelle de $25,000! Que pensez-vous de pareille extravagance? En outre des mascarades, on nous promet des représentations gratuites, des tournois dans le genre de ceux du moyen-âge, des bals sous d'immenses tentes, de grandes revues de troupes, des manœuvres, un splendide festival à bord du vaisseau de ligne *Isabel II*, des illuminations générales pendant les trois nuits, de brillantes soirées au palais du capitaine-général, des symphonies nuit et jour par la musique des différens corps militaires, et que sais-je encore? Vous voyez que nous nous amuserons bien. Toute la Havane attend avec une fiévreuse impatience ces fêtes qui doivent éclipser toutes celles que nous avons eues jusqu'à ce moment, et laisser d'ineffaçables souvenirs dans la mémoire de ses habitans. Si quelques-uns de vos lecteurs orléanais veulent prendre part à nos plaisirs, qu'ils s'embarquent sur le prochain steamer, et ils seront ici à temps.

Le vapeur auquel je confie cette lettre aura parmi ses passagers Mme Vestvali et les artistes qu'elle dirige. Après avoir donné plusieurs représentations à Matanzas, elle a joué ici dans deux opéras, *Romeo et Juliette* et la *Favorite*. Son succès a été immense. J'ai entendu Mlle Alboni dans Roméo à Paris, et Mme Johanna Wagner à Londres dans le même rôle, mais je vous assure que Mlle Vestvali m'a fait autant de plaisir que ces deux célèbres cantatrices. Vous l'admirerez sans doute comme moi lorsque vous l'aurez entendue à la Nlle-Orléans. * * *

**Dépêches télégraphiques**
TRANSMISES A L'ABEILLE.

ARRIVEE DU BLACK-WARRIOR.

New-York, 22—Le Black-Warrior est arrivé de la Havane, d'où il est parti le 16.

*Nouvelles de l'Utah.*

St-Louis, 22—Le colonel Johnson a fait demander que le gouvernement lui envoie immédiatement des hommes et des munitions.

*Nouvelles de Washington.*

Washington, 22—Le président a autorisé la vente de terres à Lecompton et à Kikapoo, le 5 et le 19 juin.

*Steamboats descendant.*

Vicksburg, 22—Le R. J. Ward est passé à 7 heures, dimanche matin, et le R. W. Powell à 9, le soir; le Republic à 1 heure, ce matin; le H. R. W. Hill à 2; le Landis à 4; le Falls City à 7; le Choctaw à 10, ce matin; l'Argyle et le J. J. Roe à midi.

UN CANARD FRANÇAIS—*Le Monde illustré* du 20 février dernier consacre tout un article nécrologique à la charmante cantatrice qui se fait entendre parmi nous depuis quelques jours, Mme Frezzolini. Au dire de ce journal, Mme Frezzolini serait morte en se rendant à Mexico et le critique artistique du *Monde illustré* verse des larmes amères sur un événement qui n'est heureusement qu'un lugubre canard. Après avoir écrit la biographie de l'illustre artiste, le critique en question s'en prend à Verdi, qu'il accuse du crime de meurtre musical sur la personne de la Diva, et s'écrie en terminant que la mort prématurée de Mme Frezzolini ne l'étonne pas, car

Quand ils ont tant de feu, ces cœurs-là vivent peu.

Et c'est ainsi qu'emportée par la fièvre du lyrisme sont mortes les Malibran, les Pasta et la Frezzolini, avant quarante ans...... et pauvres.

Mme Frezzolini a gagné une fortune à la Havane et a chanté hier soir *Lucie* au Théâtre d'Orléans devant un auditoire d'élite avec tout le talent et toute la passion de sa jeunesse.

Nous avons reçu hier par le bateau à vapeur *Ceres* des journaux des Attakapas d'une date récente. Le *Ceres* quittera de nouveau notre port jeudi prochain, à 3 heures de l'après-midi.

UN CENTENAIRE.—Les journaux de Baton-Rouge annoncent la mort d'un nègre nommé César, qui avait atteint l'âge de cent vingt ans. Il avait obtenu sa retraite depuis soixante ans et n'était esclave que de nom. M. Onesiphore Bernard, un des plus anciens habitans de Baton-Rouge, dit que lorsqu'il était enfant, César était déjà un vieillard et ne travaillait plus dans les champs. Or, M. Bernard est âgé d'environ soixante-dix ans. Le pauvre César, que la mort avait épargné jusque là, est tombé dans le fleuve et s'est noyé.

THEATRE D'ORLEANS.—Ce soir, l'*Etoile du Nord*, et demain, mercredi, le *Trovatore*, avec Mme Frezzolini, Mme Strakosch et M. Peruzzi.

Le bénéfice de M. Ruffier, contrôleur, est fixé à jeudi.

MÉDICAMENTS DE PARIS.—Il vient d'être reçu au "*Grand Dépôt du Sud*", au coin des rues Royale et Ste-Anne, un assortiment varié de médicaments de Paris. Ces articles, fort recherchés dans la pratique médicale, sont d'une parfaite authenticité et d'une fraîcheur qui les recommande aux pharmaciens et aux familles. Ils sont énumérés dans une annonce insérée plus loin.

HOTEL SAN FERNANDO.—Cet hôtel, un des meilleurs de la Havane, est situé au centre de la ville. Tout y est disposé pour le confort des pensionnaires. Les chambres sont belles, vastes, parfaitement aérées; la table est excellente et le service de l'établissement irréprochable. Nous recommandons d'une manière toute spéciale l'Hôtel San Fernando aux touristes louisianais et en général aux voyageurs américains que leurs affaires ou leurs plaisirs appellent à la Havane.

TABLEAUX—Nous croyons devoir appeler de nouveau l'attention des amateurs de peinture sur la belle collection de tableaux exposée en ce moment à la galerie Galvani, rue St-Charles, No 53.

Comme on le verra par une annonce publiée plus loin, l'admission est gratuite et la vente à l'encan aura lieu dans les soirées des lundi, 29, mardi, 30, et mercredi 31 mars. Les amateurs n'oublieront pas ces dates.

**CHRONIQUE LOCALE.**

COUR DU RECORDER STITH.—Wm Hopkins, alias Grisham, a comparu, hier, devant le recorder Stith, sous prévention de vol avec effraction. Les témoignages ont établi qu'une famille du nom de Foster, du comté de Copiah, Miss., arriva ici le 14 du courant et alla loger à l'Oriental Hotel, encoignure Poydras et Vieille Levée. Le 17, au retour du théâtre, Mme Foster s'aperçut qu'un sac de voyage qu'elle avait laissé dans la chambre, avait été ouvert et qu'on en avait enlevé une bourse renfermant une petite somme d'argent. Peu après, regardant avec plus d'attention dans l'appartement, elle vit un homme caché sous son lit; l'individu prit la fuite, mais ne tarda pas à être arrêté sous l'escalier. Le recorder l'a envoyé devant la Première Cour de District pour vol avec effraction.

Charles Fesher, accusé d'avoir menacé de tuer Robert Purcell, a fourni un cautionnement pour répondre de sa comparution.

George Wilson a été envoyé devant la Première Cour pour vol de vêtements au préjudice de Mathew D. Sagan.

COUR DU RECORDER FABRE—Jack Ralf a été envoyé devant la Première Cour pour avoir assailli Wm England à l'encoignure Dumaine et Prieur.

Le recorder a fait écrouer J. T. Brown et P. D. Beard qu'un affidavit accuse d'avoir volé, dans la chambre de M. Thomas M. Buffington, capitaine du bateau à vapeur *Dr. Buffington*, une montre et une chaîne en or évaluées à cent quatre-vingt-quinze piastres.

James Sevarios, encoignure Bienville et Bourgogne, a été condamné à vingt piastres d'amende pour violation des ordonnances.

DECES—Le nombre de décès à la Nouvelle-Orléans, dans la semaine expirée le 21 du courant, a été de quatre-vingt-sept.

**Deux billions d'argent.**

La science est en fantastique et se jette dans une voie bizarre et inattendue, dit l'auteur d'un feuilleton scientifique. Notez bien que je n'y suis pour rien. Je remplis tout bonnement les fonctions d'un fidèle rapporteur, rien de plus. Les faits et les théories que je vais vous exposer parlent seuls.

M. Septimus Piesse prétend que l'eau de la mer contient une grande quantité de cuivre. Selon lui, la couleur bleue intense de certaines mers n'a point d'autre origine que la présence abondante d'un composé ammoniacal de cuivre.

Quant aux mers dont l'eau est verte, la présence du chlorure de cuivre leur donne cette teinte.

Voici sur quelles expériences il fonde son système:

Il y a suspendu, aux flancs d'un bateau à vapeur qui fait régulièrement le trajet de Marseille en Corse, des sacs remplis de clous et de rognures de fer.

Après quelques voyages, il a repris ces sacs, les a transportés dans son laboratoire et a soumis le fer qu'ils contenaient à diverses réactions chimiques.

Il a constaté qu'une notable quantité de cuivre s'était précipitée sur la surface de ce fer.

[illegible]

balancer l'affluence d'or que la Californie et l'Australie amènent en Europe.

Quant à cet or, si laborieusement et si difficilement exploité, même dans les contrées aurifères, croyez-m'en, si vous le voulez, nous le *fuserons* en France et surtout à Paris.

Toutes les rivières, y compris le Rhin et la Seine, charrient de l'or. Quand, dit M. Bussex, on fait fondre dans des creusets, pour la préparation du verre, du sable pris au Bas-Meudon, et qu'après la fusion on polit la surface intérieure du fond des creusets brisés, on y aperçoit distinctement non-seulement des parcelles d'or, mais même des pépites de ce même métal.

Vous riez! et pourquoi, cependant, ne parviendrait-on pas plus tard, demain peut-être, à extraire de la mer, du Rhin et de la Seine, cet argent, ce cuivre et cet or? Aujourd'hui une pareille idée semble absurde, mais la pensée d'extraire de la silex et de l'argile, un métal abondant, n'aurait-elle pas paru folle, il y a vingt ans? Et néanmoins, dans un bien court espace de temps, l'aluminium destituera et remplacera le zinc, comme le zinc a destitué et remplacé le plomb. Enfin qui sait l'avenir du silicium?

Si l'on eût dit, même au chimiste français qui a découvert le chloroforme, que cette substance deviendrait un des agens les plus utiles de la chirurgie et de la médecine, il ne l'aurait certes point cru. Ne rions donc point trop haut de M. Tuld et de ses deux billions de kilogrammes d'argent contenus dans l'Océan. Nous n'en sommes encore qu'au lever de rideau du prologue. Pour siffler ou pour applaudir, attendons de connaître le dénouement,—si toutefois il y a un dénouement.

UN DOMPTEUR DE CHEVAUX.—On lit dans les journaux de Paris:

Des expériences très intéressantes ont eu lieu ces jours derniers dans les écuries impériales de la rue Montaigne, où M. Rarey, l'Américain dompteur de chevaux, a fait l'application de sa méthode, en présence d'un concours nombreux d'écuyers et de membres du Jockey-Club. Des chevaux entiers, dont la fougue avait jusqu'ici triomphé de tous les efforts tentés pour les dompter, n'ont pas été plutôt soumis au procédé employé par M. Rarey, que leur nature s'est transformée et adoucie comme par miracle.

Plusieurs animaux ont été l'objet de ces curieuses expériences; mais on cite entre autres un cheval égyptien, véritable fils du désert, que personne ne pouvait aborder ni de près ni de loin, et auquel on était obligé, dit-on, de passer sa nourriture par un trou pratiqué dans le plancher au-dessus de la mangeoire à laquelle il était attaché.

M. Rarey est entré seul dans l'écurie de ce cheval sauvage, au grand effroi de tous ceux qui connaissaient sa nature violente, et en est ressorti au bout de quelques minutes, en annonçant qu'il était dompté. Le cheval, en effet, était couché paisiblement sur sa litière. M. Rarey s'en est approché, l'a caressé de la main, puis lui a fait signe de se lever; le cheval a obéi et s'est mis à manger à son râtelier, comme l'animal le plus inoffensif et le mieux dressé du monde.

D'autres expériences auront lieu, dit-on, prochainement.

LES HIVERS EN EUROPE—Nous avons donné récemment, dit le *Moniteur*, un exemple de la végétation précoce due à la température exceptionnelle de cette année. Voici quelques notes tirées de sources exactes, qui rapportent des faits du même genre:

En l'année 1172, l'hiver fut si doux que les arbres se couvrirent de verdure vers la fin de janvier; les oiseaux commencèrent alors à nicher, et eurent des petits en février.

En 1289, on ne s'aperçut pas de l'hiver. La température fut si douce que les jeunes filles de Cologne portèrent à Noël et le jour des Rois des couronnes de violettes et de bluets.

En 1421, les arbres fleurirent au mois de mars et les vignes au mois d'avril. On eut dans le même mois des cerises mûres, et les raisins parurent dans le mois de mai.

En 1572, on vit les feuilles couvrir les arbres, dès le mois de janvier, et les oiseaux eurent des petits en février, comme en 1172; en 1585, le même phénomène se renouvela, et on ajoute que le blé fut en épis à Pâques.

En 1538, en 1607, en 1609, en 1617, en 1659, il n'y eut en France ni gelée ni neige. Enfin en 1622, dans le nord même de l'Allemagne, on n'alluma pas les poêles, et les arbres furent en fleur au mois de février. Depuis, on peut encore citer comme très doux l'hiver de 1807 et celui de 1846, 1847, où l'on entendit la foudre à Paris le 26 janvier.

# FEUILLETON.

## BLACK.

### VIII.

HALLUCINATION.

Lorsque le chevalier revint à lui, l'orage était passé, il faisait nuit épaisse et silence complet.

Il fut quelque temps sans savoir ce qui était arrivé; il ne pouvait deviner, ne se rappelant rien, comment il se faisait qu'il fût couché au bas de son lit, en chemise, par une nuit d'automne, déjà froide comme une nuit d'hiver.

Il se sentait tout engourdi, quelque chose bruissait dans ses oreilles, comme le bruit lointain d'une chute d'eau.

Il se souleva, en tâtonnant, sur son genou, sentit son lit à la portée de sa main, poussa un grand soupir, et, avec un effort inouï, parvint à se hisser sur sa pyramide de matelas.

Là, il retrouva ses draps encore chauds, ce qui prouvait que son évanouissement n'avait pas été long et son édredon, à moitié tombé.

Il se glissa entre ses draps avec un sentiment de volupté inouïe, tira son édredon d'aplomb sur lui-même, se pelotonna pour se réchauffer plus vite, et essaya de se rendormir.

Mais, au contraire, peu à peu la mémoire lui revint, et, au fur et à mesure que revenait la mémoire, le sommeil fuyait.

Le chevalier se rappela chaque chose dans tous ses détails, depuis la poularde du Mans jusqu'au coup de tonnerre.

Alors, il écouta, et le silence de la nuit n'était plus troublé par les hurlements du chien.

Tout était calme.

D'ailleurs, en même temps qu'il se sentait frappé de cette commotion électrique, qui lui engourdissait encore le bras, n'avait-il pas vu fuir le chien épouvanté?

Il était donc débarrassé de cet animal acharné comme un spectre.

Mais cet animal ne s'enchaînait-il pas d'une façon étrange avec les seuls souvenirs qui lui fussent chers, avec la mort de son ami Dumesnil?

Tout cela était bien fort et bien émouvant pour le chevalier, dont la vie depuis huit ou neuf ans, avait coulé unie comme la surface d'un lac, et qui, depuis la veille, semblait s'être changée en un torrent tumultueux, entraîné, malgré lui, vers quelque effroyable chute comme celle du Rhin ou du Niagara.

En ce moment la pendule tinta un coup.

Ce pouvait être une demie quelconque, ou bien une heure du matin.

Le chevalier pouvait se lever, enflammer une allumette et voir.

Mais, timide comme un enfant qui a peur, tout lui semblait tellement dérangé dans l'ordre naturel, qu'il n'osa point se lever.

Il attendit.

Une demi heure après, la pendule sonna encore un coup.

Le chevalier avait encore six heures à attendre avant qu'il fît jour.

Il frissonna et sentit la sueur de l'effroi lui passer par tout le corps; bien certainement s'il ne parvenait pas à se rendormir, avant le jour, il serait fou.

Le chevalier serra les dents et les poings et se dit avec rage: Dormons!

—Par malheur, on le sait, l'homme n'a, sous ce rapport, aucun pouvoir sur lui-même; le chevalier eut beau se dire *dormons!* il ne dormit pas.

Mais, à défaut du sommeil, vint le délire, ce rêve du furieux!

Le chevalier tombait dans une espèce de torpeur qui ressemblait au sommeil, et alors il lui semblait que c'était lui et non Dumesnil, qui était couché sur son lit et roulé dans son linceul; seulement on se trompait, on prenait une léthargie pour la mort, et on allait l'enterrer vivant.

Puis arrivait l'ensevelisseur, qui le prenait sur son lit et le couchait dans son linceul, sans qu'il pût parler, crier, se plaindre, remuer, ni s'opposer à rien, posait le couvercle sur la bière et se mettait à clouer; mais un des clous atteignait les chairs, le chevalier poussait un cri et se réveillait.

Réveillé ou se croyant réveillé, car le chevalier était en proie à une hallucination continuelle, il semblait au chevalier qu'il se trouvait tout à coup transporté dans un monde fantastique, peuplé d'animaux aux formes bizarres qui le regardaient d'un œil menaçant: il voulait fuir; mais, à chaque pas, comme devant le chevalier du jardin d'Armide, surgissaient de nouveaux monstres, dragons, hippogriphes, chimères, qui se mêlaient à la meute qui lui donnait la chasse; alors le malheureux chevalier trébuchait, tombait, se relevait, reprenait sa course; mais bientôt rejoint comme un cerf aux abois, il attendait la mort sans force pour lutter contre elle; seulement la première morsure qui s'attachait à lui le réveillait par la douleur qu'elle lui causait, et il se disait de nouveau: ce n'est pas vrai, je suis dans mon lit, je n'ai rien à craindre, c'est un songe, un rêve, un cauchemar.

Et le chevalier se dressait sur son séant et s'essuyait, se cachant la tête entre ses mains; il avait beau se dire qu'il ne serait jamais assez insensé pour prêter la moindre attention à un songe, la répétition de ces secousses, la prostration de l'insomnie commençaient à déranger son cerveau.

Et même dans cette position il ne pouvait éviter cette somnolence terrible à l'aide de laquelle le fantastique entrait dans sa vie et s'emparait de toutes ses facultés. Il laissa tomber une de ses mains qui s'allongea le long de ses matelas; mais à peine cette main fut-elle pendante, qu'il lui sembla que la langue douce et tiède d'un chien la caressait; mais, peu à peu, cette langue se refroidit et devint âpre et rigide comme un glaçon.

Le chevalier rouvrit ou crut rouvrir les yeux; il avait en ce moment si peu la disposition de son libre arbitre, qu'il lui était impossible de dire: ceci est le rêve et ceci la réalité, et il frissonna de tout son corps en voyant l'épagneul assis près de son lit; son poil noir et soyeux brillait dans la nuit d'une espèce de phosphorescence qui illuminait la chambre tout autour de lui, de sorte qu'il pouvait voir le regard de l'animal qui se fixait sur lui avec des yeux tristes et pleins d'une expression qui semblait d'être [illegible] une pensée pour prendre une expression [illegible]

[illegible]

qui coulait sur son front, et sentant que le froid le gagnait de nouveau, il alla se recoucher, mais en laissant cette fois la bougie allumée.

Sans doute la lumière chassa-t-elle les fantômes, car le chevalier ne revit plus rien, quoiqu'il fût en proie à une fièvre telle qu'il entendit battre les artères de ses tempes.

Aux premiers rayons du jour, il sonna Marianne pour lui faire son feu.

Mais Marianne, habituée à n'entrer dans la chambre de son maître qu'à huit heures et demie, ne s'inquiéta point de cette sonnette inusitée qu'elle pensa sans doute être mise en branle par quelque lutin, ennemi de son repos.

Le chevalier se leva, ouvrit la porte, et appela.

Marianne demeura aussi sourde à la voix qu'à la sonnette.

Il en résulta que le chevalier passant son pantalon et sa robe de chambre, dut se résigner à s'acquitter lui-même de ce soin de ménage.

Son feu allumé, le chevalier, après s'être assuré que le chien avait bien disparu, se remit à sonner.

Comme, cette fois, c'était l'heure de Marianne, Marianne entra avec tous les ingrédiens nécessaires à allumer le feu.

Le feu était allumé et le chevalier se chauffait.

Marianne resta immobile sur le seuil de la porte.

—Mon déjeûner! dit le chevalier.

Marianne recula d'un pas.

Jamais le chevalier ne s'était levé avant neuf heures et n'avait demandé son déjeûner avant dix!

Il était huit heures et demie, le chevalier était levé, se chauffait, et demandait son déjeûner.

En outre le chevalier était livide.

—Ah! Monsieur, dit-elle, qu'est-il donc arrivé ici? mon Dieu!

Le chevalier le lui eut bien raconté s'il eût osé, mais il n'osa point.

—Dieu merci, dit-il, éludant la question, on mourrait bien ici sans secours; j'ai appelé, sonné, crié, mais, bast! c'est comme s'il n'y avait eu personne dans la maison.

—Dam', Monsieur! une pauvre femme comme moi, quand elle a travaillé toute la journée au-delà de ses forces, n'est pas fâchée de dormir un peu la nuit.

—Ce n'est pas hier que vous avez travaillé au-delà de vos forces, répondit le chevalier avec une certaine aigreur; mais ne parlons plus de cela; je vous ai demandé à déjeûner.

—A déjeûner à cette heure-ci, Jésus! est-ce donc l'heure?

—C'est l'heure quand j'ai mal dîné la veille.

—Vous attendrez bien que je sois revenue du marché, il n'y a absolument rien ici.

—Eh bien! allez-y, mais ne faites qu'aller et revenir.

Marianne voulut faire des observations.

—Sac à papier! dit le chevalier, en frappant de ses pincettes le feu qu'il avait fait lui-même, et duquel jaillit des milliers d'étincelles.

Marianne n'avait encore entendu que deux fois cet innocent juron; elle en subit l'influence.

Elle tourna le dos, ferma la porte, descendit l'escalier, et prit en trottinant le chemin du marché.

Marianne courbait la tête à la manière d'un monarque constitutionnel qui accepte une réforme imposée par ses chambres, mais qui ne l'accepte qu'avec la résolution bien arrêtée de prendre une prompte revanche.

Toujours à l'encontre de ses habitudes, le chevalier mangea précipitamment, et ne fit aucune des réflexions traditionnelles que lui inspirait le souvenir de l'excellent café qu'il avait pris dans ses voyages, et auquel celui qu'il prenait à Chartres, quoique Chartres soit la ville de France qui a la prétention de mieux brûler le café, et auquel celui qu'il prenait à Chartres n'était pas plus comparable que ne l'est été de la chicorée pure au café ordinaire.

Tout était tellement réglé, compassé, arrêté dans le ménage du vieux garçon, que Marianne n'en pouvait croire ses yeux ni ses oreilles.

Le facteur apporta le journal.

Marianne, ramenée à des sentiments de conciliation, s'empressa de le monter à son maître.

Mais celui-ci, au lieu de le lire, comme il le faisait tous les jours, consciencieusement, depuis l'épigraphe jusqu'à la signature de l'imprimeur, laissa errer un coup d'œil distrait sur la feuille, la jeta sur le guéridon, et remonta dans sa chambre à coucher.

—En vérité, s'écria Marianne tout en rangeant sa vaisselle, je ne reconnais pas monsieur; aujourd'hui, il ne tient pas en place. Il ne s'est point aperçu que les œufs au court-bouillon s'étaient attachés, que les côtelettes étaient en charbon, et que ses haricots verts avaient jauni à la cuisson.

Puis, levant les deux bras au ciel, comme sous l'impulsion d'une illumination inouïe.

—Serait-il amoureux? s'écria-t-elle.

Mais, après un moment de réflexion, riant elle-même d'une supposition si insensée,

—Mais non, mais non, ce n'est pas possible; seulement, quel diable peut-il manigancer dans sa chambre? il faut voir!

Et en domestique discrète, Marianne, marchant sur la pointe des pieds, traversa le salon et vint coller son œil au trou de la serrure de la chambre à coucher.

Elle aperçut son maître qui, malgré le froid incisif d'une matinée d'automne, avait ouvert la fenêtre et regardait attentivement dans la rue.

—Il a pourtant bien l'air d'attendre que quelqu'un passe, dit Marianne. Jésus-Dieu! il ne nous manquerait plus que cela: une femme dans la maison; je lui passerais encore plutôt le chien de l'autre jour.

Mais le chevalier de la Graverie ne trouvant probablement pas dans la rue ce qu'il y cherchait, ferma la fenêtre, et tandis que Marianne, de plus en plus intriguée et se perdant en conjectures, regagnait la salle à manger, il se mit à arpenter la chambre en long et en large, les bras croisés, les sourcils froncés et sous l'empire visible d'une forte préoccupation.

Puis tout à coup il jeta sa robe de chambre comme un homme qui prend une résolution subite et passa une manche de son habit.

Mais, tout en procédant à ce détail de sa toilette, il jeta un coup d'œil sur la pendule.

La pendule marquait dix heures et demie.

Alors il se promena pendant quelque temps, son habit pendant par une manche.

Si Marianne l'eût vu ainsi, elle ne se fût point arrêtée à cette hypothèse que le chevalier fût amoureux.

Elle se fût dit: le chevalier est fou.

C'est été bien pis si elle eût vu le chevalier sortir de sa chambre dans cet état, et, une manche passée, l'autre non, descendre au jardin.

Ce ne fut qu'à l'air qu'il s'aperçut de sa distraction et qu'il passa l'autre manche.

—Qu'allait-il faire au jardin? C'est bien certainement ce que Marianne n'eût pu comprendre mieux que le lecteur.

(*A continuer*) ALEXANDRE DUMAS.

Décédée, hier, lundi 22 mars, à midi et demi, Madame Marie Marthe LATOUR, veuve J. Pierre Nicolin, âgée de 64 ans 2 mois. Les amis et connaissances de son fils Antoine Pierre Nicolin sont priés d'assister, sans autre invitation, aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui mardi 23 mars à 4 heures de l'après midi; le convoi partira de la rue Ste Anne No 56, entre Royale et Condé.


Statistique.—Quant aux femmes, les statistiques prouvent que les sept dixièmes d'entre elles sont malades et faibles. Les hommes se portent-ils beaucoup mieux? Le manque d'appétit, les palpitations, l'affaissement, les maux d'estomac, les abattements, la constipation sont ordinairement les symptômes. L'estomac reçoit tous les maux du corps, vous devez l'aider à combattre les conséquences des excès de table. Les AMERS D'HOSTETTER régénèrent l'appétit, chassent la bile et les matières impures, nettoient les boyaux, fortifient le système et rendent le malade à la santé. Les effets en sont merveilleux. Le stimulant devient inutile. Toutes les familles devraient avoir les Amers. A vendre, par bouteilles, par tous les hôteliers, grocers, pharmaciens et autres,

A vendre par J. W. WRIGHT & Co. Nos 21 et 151, rue de Chartres.

**L'huile Electrique.**

CINQUANTE GUERISONS IMPORTANTES ont été opérées (ou le sont) à Washington, depuis deux semaines; il y en a eu cent au moins à Baltimore, outre les centaines de personnes qui avaient des cors aux pieds, le mal de dents, des panaris, et qui ont été soulagées. On parle de l'huile Electrique comme d'une merveille partout où elle a été introduite, à Bridgetown, à Cleveland. Tout le monde s'accorde à dire que c'est ce qu'il y a de mieux pour les érysipèles, les rhumatismes, les enflures, les plaies, les foulures, les blessures, les brûlures, les palpitations et la paralysie partielle. L'effet en est certain dans quatre-vingt-dix-neuf cas sur cent, si l'on suit la prescription. C'est un remède agréable, qui ne tache pas la nourriture et ne gêne pas l'effet d'un autre remède.

Washington, D. C., 15 sept.

Au Prof. de Grath—Je peux vendre votre huile en grandes quantités sur ce qu'on en parle favorablement [illegible] Veuillez m'en envoyer sans délai [illegible] M'obligerez en m'en faisant parvenir de suite.

Tout à vous,
ROBERT A. PAYNE, Pharmacien, encoignure Fourth St. et M. Av.

Voir mon nom sur l'enveloppe et sur la terre.
PROF. DE GRATH,
39, S. Eighth P, Philadelphie Pa.
A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co.
Nos 21 et 151, rue de Chartres

**LANGUES MODERNES.**
ANGLAIS, ESPAGNOL,
LE FRANÇAIS ET L'ALLEMAND,
s'acquièrent
à la grande école pratique
Du PROF. BRETTE.
12 rue St Charles.
[illegible]

La pratique seule
[illegible]

**ATTENTION.**

L'attention des acheteurs est appelée sur la vente à l'encan de vins, eaux-de-vie, etc., ce matin, par E. E. Sykes, au No. 34 rue de la Douane entre Camp et St-Charles. Les vins et les eaux-de-vie ont été importés directement, garantis purs, le plus grande partie sous les clés de la douane.— Il y a parmi ces vins quelques-uns de premier choix. Pour plus amples détails, voir aux annonces. La vente commencera à 10 heures et demie.

**3000 Opéras à l'encan.**

Nous appelons l'attention des amateurs sur la vente qui aura lieu aujourd'hui, à 10½ heures du matin, chez Messrs. Bernard. Plus de cinq mille opéras tout français et anglais, bonne édition de Paris, se composant des opéras suivants: Prophète, [illegible] Robert, Cabinet, Mousquetaires de la Reine, Hélène, L'Éclair, Sémiramis, Don Juan, Sonnambula, Haydée, les Deux Journées, Anne de Boulen, Marguerite d'Anjou, Sémiramide, etc.

Le tout sera vendu en bloc ou par lots assortis.

Chapeaux de paille Leghorn, Bottes, Souliers, Brodequins et Marchandises sèches—L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente de chapeaux de paille Leghorn, bottes, souliers, brodequins et marchandises sèches, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, au magasin d'encan de H. Peyrhard, Hyde & Co, No 36 rue de la Vieille-Levée. Conditions à la vente.

Le Shérif offrira en vente aujourd'hui, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, une négresse. Voir aux avis.

**Bureau de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique, au Sud.**

Nouvelle-Orléans, 21 mars 1858.

AVIS est par le présent donné que les acquéreurs des actions que cette Compagnie a vendues le 17 février 1858, ont consenti à accorder aux premiers acquéreurs le privilège de racheter les dites actions en opérant le versement dû jusqu'au 16 avril. Toutes les actions qui ne seront pas rachetées à cette époque seront transférées aux acheteurs, sur les livres de la Compagnie.

22 mars—1 GEO C. LAWRASON, Secrétaire

**Hotel St. Fernando,**
*Rue de la Cuna, No 36, à la HAVANE.*

CET HOTEL, situé entre le débarcadère et la Place de Vieille, se trouve au centre de la ville; il offre à messieurs les voyageurs toutes les commodités possibles. La maison est aérée, vaste et parfaitement tenue. On y parle le français, l'espagnol et l'anglais.

N. B.—Un monsieur, avec sa dame et ses enfants, de la Nlle-Orléans, est tellement satisfait du traitement et de la tenue de cet hôtel, qu'ils y resteront jusqu'à leur départ pour cette ville, dans le mois de mai; il en est de même de plusieurs américains du Nord et du Sud qui logent maintenant dans l'hôtel.

**NOURRICE.**

ON demande une nourrice, sans nourrisson. On exigera les meilleures recommandations.— S'adresser chez F. ALBIN,
23 mars—3 coin Bienville & Bourbon

**A vendre**

LA propriété d'un médecin, sur la côte, ainsi qu'une bonne clientèle.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Dr J. P. Seguin, No 92, rue Poydras.
23 mars—12

**Avis.**

LES personnes à qui M. Carbonnet, qui tient le café Jefferson, pourrait devoir, sont priées d'envoyer leurs comptes au soussigné d'ici au 30 du courant.

J. LIVRAN, chargé d'affaires,
No 176, rue de Chartres.
Nlle Orléans, 22 mars 1858. 23 mars—6

**AU GRAND DEPOT DU SUD,**
*Encoignure Royale et Ste Anne,*
[illegible]

Reçu par le navire et Thompson:
1000 bouteilles sirop de M Aubergier au lactucarium
500 boîtes pilules de Dehaut
[illegible] pastilles de charbon de Belloc
[illegible] poudre de charbon do
[illegible] poudre de Rogé (citrate de magnésie)
[illegible] pastilles de Santonine
[illegible] dragées de Santonine
[illegible] Perles d'Ether
1000 rouleaux papier Fayard & Blayn
[illegible] capsules ferrugineuses de Clarke
[illegible] pilules de la Pharmacie Colbert
[illegible] pilules de Vallet et pilules de Blancard
[illegible] sirop de Protoiodure de fer de Mangenot
[illegible]
Vin de Seguin, vin d'Anduran et liqueur de la Ville contre la goutte et les rhumatismes
Pâte pectorale de Regnauld, injection Brou, injection Ricord
Racahout des Arabes, vésicatoires d'ammoniaque de Pierlot
Elixir anti-glaireux de Guillié, capsules de Mothes, Rob de Boyveau, capsules de Raquin, chlorure de Labarraque, etc. etc.
Sel de Vichy
N. B. Toutes les spécialités vendues dans cet établissement sont garanties véritables, les factures des spécialistes de Paris reçues en même temps pouvant en faire la preuve.
A vendre en gros et en détail—prix modérés—par LOUIS CASTEL, Agent.
Encoignure Royale et Ste Anne
23 mars—1f—1re p.

Mme E. DURAND,
*No 167, rue Royale,*

A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle, qu'elle vient de faire la réouverture de son magasin de modes avec un joli choix de marchandises de saison nouvellement déballées, qu'elle vendra à très bon marché.

UNE bonne modiste en chapeaux, et une bonne ouvrière en confection trouveront de l'emploi chez Mme E. DURAND,
No 167, rue Royale

PEINTURES—5 caisses chrome vert broyé
5 caisses vert de Paris broyé
[illegible]
A vendre par P CUSACHS BROTHERS & Co, coin Royale et St Philippe

HUILES—Huile de lin naturelle, [illegible]
A vendre par P CUSACHS BROTHERS & Co, coin Royale et St Philippe

SEL DE SODA—10 caisses, à vendre par P CUSACHS BROTHERS & Co, coin Royale et St Philippe

GROS ROUGE—10 barils [illegible] A vendre par P CUSACHS BROTHERS & Co, coin Royale et St Philippe

GRUYERE! Gruyère!—Beaux fromages nouveaux, en débarquement du B. D. Metcalf, du Havre, à vendre par SOSTHENE THOMAS & Co, 9, rue Gravier

POMMES DE TERRE—[illegible] barils Mechanics de Louisville, en magasin;
[illegible]
A vendre par MAXES & POLLOCK, 15 rue Tchoupitoulas

HUILE, savon, vermicelle, etc.—[illegible]
[illegible]
Attendu par le navire Zeno, de Marseille, à vendre par J. VIOSCA Jr, 29 rue Conti

MACARONI, Vermicelli, etc.—[illegible]
[illegible]
J. VIOSCA Jr, 29 rue Conti

SOUS les clés de la Douane—[illegible] caisses vin rouge St Julien;
200 paniers Champagne Laforestier, grandes et demi-bouteilles;
[illegible]
J. VIOSCA Jr, 29 rue Conti

**AUX DAMES.**

LAINE anglaise à tricoter
[illegible]
TH DEYER, Successeur de G. TABER, 156 rue du Canal, près Dauphine

**AUX DAMES.**

UN joli assortiment d'ouvrages commencés et achevés sur canevas, [illegible]
TH DEYER, Successeur de G. Taber, 156 rue du Canal, près Dauphine

CIGARES—En débarquement du brick Brownsville, 60,000 cigares des marques Rio Sella, Flor de [illegible] et Armas.
A vendre par LABORDE & ZIQUES, No 30 Nouvelle-Levée, en face du Natchez Alley

CIGARETTES—16 caisses de 500 paquets chacune, de la marque Minerva, en débarquement du brick Brownsville.
A vendre par LABORDE & ZIQUES, No 30 Nouvelle-Levée, en face du Natchez Alley

SUCRE—[illegible] barils sucre Louisiane de Lovering. A vendre par JOSEPH H MARKS & Co, 43, 45 et 47, rue Nouvelle Levée

GROS MAQUEREAUX No 1—[illegible] barils, en débarquement, à vendre par JOSEPH H MARKS & Co, 43, 45 et 47, rue Vieille Levée

MORUE ET HARENG—[illegible]
JOSEPH H MARKS & Co, 43, 45 et 47, Nouvelle Levée

HUILE—[illegible]
JOSEPH H MARKS & Co, 43, 45 et 47, Nouvelle Levée

BEURRE DE GOSHEN—[illegible] firquins beurre jaune de choix, à vendre par JOSEPH H MARKS & Co, 43, 45 et 47, Nouvelle Levée

FROMAGES—[illegible]
JOSEPH H MARKS & Co, 43, 45 et 47, Nouvelle Levée

POIVRE ET PIMENT—[illegible]
JOSEPH H MARKS & Co, 43, 45 et 47, Nouvelle Levée

MIEL—[illegible] barils miel nouveau de Cuba, [illegible]
LABORDE & ZIQUES, No 30 Nouvelle-Levée, en face du Natchez Alley

**ROMANS NOUVEAUX.**
[illegible]

*Un mot à l'adresse du Dr Goodall, rue Gravier, 6.*

JE déclare que le Dr J. G. Goodall, 6, rue Gravier, m'a traité d'une manière déloyale, en faisant jusqu'à présent tout son possible pour éviter une confrontation avec M. Tyler qui avait [illegible] Malgré les dénégations de M. Goodall pardevant témoins, j'ai l'intime conviction qu'il a tenu les propos [illegible] qu'on lui attribue, et je soutiens que lorsqu'il les a tenus, il n'avait d'autre intention que de chercher à en imposer aux personnes auxquelles il s'adressait.

Le Dr Goodall s'est, en récompense, fait prendre au piège de ses propres paroles.

Une telle conduite est indigne d'un homme et surtout d'un homme qui se dit médecin, et je me fais un devoir de la livrer à la vindicte et à la réprobation de l'opinion publique.

Alger, 20 mars 1858. Dr F. J. KAUFFMANN.

**Maisons à louer.**

Une maison bonne, en bon état, avec cuisine [illegible] cour, etc., très convenable pour une famille peu nombreuse.

S'adresser pour les clés au No 110, rue des Remparts, et pour les conditions, No 58, rue des Remparts.

Un magasin en briques à trois étages, situé rue Vieille Levée, entre St Louis et Conti.

Pour les conditions, qui seront libérales, s'adresser No 60, Vieille-Levée. 23m—12

**Logia Caridad No 7,**
**A. O. G. F.**

Se suplica á todos los miembros de esta Logia su puntual asistencia á la sesion que debe tener lugar el jueves veinte y cinco corriente, á las siete y media en punto de la noche, para la eleccion de los oficiales para el proximo trimestre.

Por órden del V. G. G. V. CORRAL, Nueva-Orleans, 19 marzo 1858. Secretario.

**Foyer Maçonnique No 44.**

Sous la juridiction de la G.·. Gr.·. Grande Loge de l'Etat de la Louisiane.

Tient ses séances tous les mardis, à 7 heures du soir, dans le local de la Parfaite Union, rue des Remparts, entre du Maine et St. Philippe.

Les frères visiteurs sont respectueusement invités.
10 sept—1an 1an J. F. FONDAR, secrétaire

MIEL—20 barils de miel blanc, épuré et supérieur de Cuba, reçu par le brick M. A. Rovena arrivé de la Havane, à vendre par LABORDE & ZIQUES, no 30, Nlle-Levée

PAGANIS—[illegible] demi-barils paniers de Tabac, à vendre par LABORDE & ZIQUES, no 30, Nlle-Levée

EN magasin et à vendre par les soussignés:
125 barriques vin rouge ordinaire
50 barils bon vin blanc, Haut Sauterne et Château Riesling
20 barils imitation madère
150 caisses vin rouge, qualité supérieure Haut Bailly, St-Emilion, Cruset Dortourel, St-Julien, etc.
[illegible] caisses absinthe et kirsch Sauvajeot, Brunet & Co;
50 caisses olives farcies, anchois à l'huile, capres, cornichons
40 caisses abricots et fruits à l'eau-de-vie assortis
20 caisses fruits au jus assortis
40 do (1 grosse chaque) bouteilles à madère, porto, etc.
100 paniers bouteilles vides
10 caisses mouvement de Frontignan
6 barils, 60.0 chaque, bouchons assortis pour dames-jeannes
2 balles bouchons pour litres et demi-bouteilles
6 do bouchons courts réguliers et précieux
60 caisses eau de fleurs d'oranger
10 cageots de do et de roses
25 quarts et bouteilles de pipe eau-de-vie Vermiersch et J. Augustin.
A vendre par PAUL JOSE FILS & Co, 22 mars 27 rue St-Louis

VIN DE CATALOGNE—En pipes et demi pipes, en magasin et, à vendre par PAUL JOSE FILS & Co, 22 mars 27 rue St-Louis

EAUX-DE-VIE—120 quarts et bouteilles eaux-de-vie Cognac Lafontaine, des marques Banqué, Trécoche & Co, P. Michel & Ste, W. Cortes & Co, sous les clés de la Douane.
A vendre par PAUL JOSE FILS & Co, 27 rue St-Louis

A TTENDU par le navire Lena, de Marseille:
100 paniers huile d'olive Plagniol;
[illegible]
A vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson

DAMES-JEANNES—2,000 dames-jeannes de 5 gallons.
[illegible]
A vendre par LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson.

DIVERS—[illegible] paniers huile d'olive Rosignol de 2 bouteilles.
[illegible]
A vendre par LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson.

GRAINES—500 barils graines Franco rouge de St-Louis et à vendre par LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson.

**Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.**

[illegible] 22 mars 1858.

L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette Institution aura lieu lundi, 5 avril prochain, au bureau de celle-ci, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

JOHN FRANCISCO, Président.

**CHAPEAUX CAMPECHE!**

35 balles chapeaux campêche pour nègres, en magasin et à vendre par A. PEPIN & Co, Maison Rouge, entre les deux marchés

BITTER DE HOSTETTER—A vendre par E J HART & Co, Nos 77 & 79 rue Tchoupitoulas.

**Ad. RINCK, Artiste-peintre,**

A l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il a ouvert son atelier rue du Canal No 200, au-dessus du magasin de M. Deyer.

Les personnes qui désirent orner leurs salons sont invitées à visiter cet atelier [illegible]

M. Rinck est chez lui de midi à 5 heures P. M.

**TABAC.**

LA BELLE CREOLE—[illegible]
PATTON & SMITH,
[illegible]

PAR suite de [illegible] Pierre Pinaud, sera établie [illegible] GERONIMO GELPI & MARTIN [illegible]
PABLO GELPI.

**Demande de nourrice.**

ON demande de suite une nourrice blanche ou de couleur. S'adresser au No 55 rue St Pierre, entre Chartres et Royale. 19 mars—6

*Nouveautés de printemps.*

**GIQUEL & JAMISON,**
*16 et 18, rue de Chartres,*

ONT reçu par les derniers arrivages d'Europe leur assortiment de marchandises de PRINTEMPS, qu'ils offrent en vente à des prix très modérés. Leur stock consiste notamment en:
[illegible]

*Entrepôt de Fournitures de bureau, de la Nouvelle-Orléans.*

**No. 60, rue du Camp.**

AUX imprimeurs, droguistes, relieurs [illegible]
[illegible]
J. B. STEEL, Imprimeur, libraire et marchand de fournitures de bureau,
7 avril—a 60 rue du Camp

Vin de choix.
45 barriques vin rouge St-Emilion, 1846-1848,
[illegible]
LOUIS F. MAUBERT, [illegible]

20 [illegible]

**UNE BONNE AFFAIRE.**
*Pour cause de départ.*

A céder le bail de la maison Nos 218 et 215, rue Royale entre celles d'Orléans et Ste-Anne. On vendra aussi les meubles au prix de revient. Ils ont été importés de Paris en décembre dernier, et n'ont pas encore servi.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à la maison QUEYROUZE & LANGSDORFF,
No 14, rue St-Louis

**Spécialité**
DE DENTELLES ET APPLICATION DE BRUXELLES.
**Ed. FROIDEVAUX,**
*rue de Chartres, No 58,*
*Pour chère diverses consignations,*

OFFRE aux dames élégantes qui aiment les belles et bonnes dentelles une rare chance de bon marché que ne le cèdera à celui d'aucune autre maison.

Aussi:—200 douzaines gants de Paris, 1ère qualité, arrivés par le Plutarch, à 60 cents la paire au lieu de 75c. 16 mars—6

**PAUL LACROIX.**

IMPORTATEUR, RUE TOULOUSE, No. 12,
CONSTAMMENT en mains un grand assortiment de vins, liqueurs, [illegible]

**ADOLPHE BLACHE,**
60, RUE ROYALE..........60, RUE ROYALE
*GRANDE LIQUIDATION.*
NOUVEAU DEBALLAGE,
*AU PRIX COUTANT!*

LE soussigné vient de recevoir un grand assortiment de marchandises nouvelles, qui seront vendues AU PRIX COUTANT, pour cause de liquidation.
[illegible]
ADOLPHE BLACHE, 60, rue Royale

**Lingerie! Lingerie!**
AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT.

LE soussigné offre de vendre son grand assortiment de lingeries pour dames, au dessous du prix coûtant.

17 mars ADOLPHE BLACHE, 60, rue Royale

**Bienville Cotton Seed Oil Factory.**

HUILE de graine de coton clarifiée.—Les soussignés sont prêts à délivrer n'importe quelle quantité d'huile de graine de coton bien supérieure à tout ce qui a été offert sur ce marché jusqu'à ce jour, et à des conditions très avantageuses.
BLANCHIN & GIRAUD, 44 Vieille Levée

PATATES RONDES—500 barils patates et ignames des Bermudes, pour plant.
[illegible] à vendre par MAXES & POLLOCK, 15, Tchoupitoulas

SUCRES de la Havane en douane—[illegible]
CABALLERO & BASSALDO, 35 Vieille-Levée

CAFE de la Havane—[illegible]
CABALLERO & BASSALDO, 35 Vieille-Levée

TABAC DU MEXIQUE—[illegible]
ANT. COSTA, No 16 rue de la Douane

[illegible]
ANT. COSTA, No 16 rue de la Douane

**Bureau des Commissaires de la Dette Consolidée de la Nlle-Orléans.**

Nlle-Orléans, 11 mars 1858.

EN vertu de la 31ème section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, [illegible]
[illegible]
*Commissaires:*
C. M. Waterman, maire, [illegible]
[illegible]
O. DE BUYS, contrôleur

**Magasin de marchandises sèches à bon marché, de DANZIGER,**
126, rue des Remparts (rue du Cirque),
*Au coin des rues Robertson et Orléans.*

M. DANZIGER [illegible]
[illegible]

**GRANDE LIQUIDATION!!!**
*Profitez et sans remise!!*
[illegible]

**Hotel des Etrangers à Paris.**
RUE VIVIENNE.

Près de la Bourse, près des principaux Théâtres, des Boulevards et du Palais Royal.

M. GIRARD a l'honneur d'annoncer aux personnes se rendant en France qu'il vient de reprendre cet hôtel à neuf et qu'il est prêt à les recevoir. [illegible]
[illegible]

A LOUER—Une maison en briques, à deux étages, située rue du Rempart entre celles Toulouse et St Louis, [illegible]
PREAU & COUTURIE, 31 et 33, rue Gravier

**Les Ponchartrain.**

LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il fera DIMANCHE PROCHAIN, [illegible]
L. BOUDRO.

VIN de Bergerac—[illegible]
E MALAISSO, 121, rue Poydras

SALON—Le bail des magasins [illegible]
U. LABOUISSE & Co, Maison Rouge No 1.

**DODARD & Cie**
DECORATEURS, rue Bourbon, 165,
[illegible]

**LEON PIERRE & Cº**
[illegible] rue de Chartres,
[illegible]

**CHAMPAGNE**
[illegible]

*Les Mites...... Les Mites...... Les Mites.*
**Préparation pour les mites.**

CETTE excellente préparation a été inventée par le soussigné qui a fait, pendant nombre d'années, le commerce des tapis. Après avoir long-temps cherché quelque chose d'un effet certain, il a trouvé ce qu'il présente aujourd'hui au public. Il suffit de dire pour qu'on en sache combien cette préparation est nécessaire pour les familles, les magasins et les entrepôts;

Qu'elle protège les laines, les tapis, les fourrures, les plumes, etc., contre les mites et les autres insectes qui font tant de dégâts en été;

Elle absorbe l'humidité, prévient ainsi les taches et ne laisse aucune odeur désagréable.

L'attention des personnes qui désirent conserver les laines en parfait état en été est appelée sur cet article. L'inventeur est convaincu qu'on peut sauver des millions en l'employant.

Wm McGRORTY.

A vendre au magasin d'articles de fantaisie et de bijoux, de FRANKLIN ROBERTS, dépôt général, No 25, rue du Camp.

Prix du paquet.....UNE PIASTRE. 19 mars—1m

*Bonne nouvelle!—Bonne nouvelle!*

**Vente d'habillements d'hiver**
A TRES BAS PRIX POUR DU COMPTANT.
*NOUVELLES MARCHANDISES*
Reçues tout récemment,
POUR LE PRINTEMPS ET L'ÉTÉ.
**ALFRED MUNROE & Co.,**
*No 24, rue des Magasins,*

Afin de faire place aux marchandises de printemps et d'été qu'ils commencent à recevoir, vendent,
A TRES BAS PRIX,
Tout leur stock d'habillements d'hiver.

Les acheteurs sont invités à venir examiner l'assortiment et voir les prix.

Nous avons reçu par les derniers arrivages un fort stock de CHEMISES YOKE PATENTEES, ce qui met notre assortiment au grand complet. Tous ceux qui ont acheté de ces chemises disent que ce sont les meilleures qu'il y ait dans le pays. On garantit qu'elles iront bien.

ALFRED MUNROE & Co, 24, rue des Magasins

**CHANGEMENT DE DOMICILE.**
**JOSEPH FEYTEL,**

A transporté son magasin, du No 6, rue de Chartres, au No 9, rue du Camp. Il se chargera des réparations aux montres, pendules, bijoux, etc. Ses habitués et le public en général, peuvent, comme par le passé, compter sur la célérité et l'attention à leur commande.

En magasin, un bel assortiment de montres et de bijouterie fine. 22 mars

**A vendre—Long crédit.**

Le bateau de remorque FASHION, tel qu'il est amarré en ce moment à Alger (près le Dry Docks). Le Fashion sort du dock, a été complètement réparé et est en parfait état. Il a trois bouilloires à double piston, 40 pouces de diamètre et 24 pieds de long; 2 machines de grande force, des cylindres de 19½ pouces de diamètre, 6½ pieds de course, un bon moteur. Le bateau est long de 130 pieds, a 6½ pieds de cale et 24 pieds de large. Il convient parfaitement pour un job boat dans le port, pour le transport des animaux et du bois, pour un bateau d'allège dans la Baie de Berwick, pour remorquer, etc. dans les Lacs.

Conditions—6, 9 et 12 mois en billets à la satisfaction du vendeur. Il le vente à l'amiable n'a pas lieu, ledit bateau sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, à midi, samedi, 3 avril, par J. A. Beard & Co, encanteurs—Pour plus de détails, s'adresser à W. A. Woods, inspecteur et estimateur des bateaux à vapeur et autres bâtiments, au bureau de MM. John E. Hyde & Co, No 90 rue Poydras. 16mars

**TIR LEPAGE,**
*66, rue St-Louis.*

LES propriétaires de cet établissement préviennent les amateurs de Tir, que pour les remercier du bon accueil qu'ils leur ont fait, ils ont créé 3 prix qui seront décernés aux meilleurs tireurs de carabine. Le premier des prix se composera d'un magnifique fusil de chasse de MANTON de LONDRES, avec accessoires, poire à poudre, sac à plomb et tous les objets accessoires à l'arme; le second prix sera une carabine de PRITCHARD, installée d'après les principes de la carabine Minié. Le Tir des cartons peut se faire à toute heure, dans l'établissement. L'amateur ne paie que les 5 balles qu'il tire, et qui lui donnent une chance pour chacun des prix. Les armes sont exposées dans l'établissement.

**A VENDRE.**

UN joli nègre, âgé de 16 ans, né à la Nlle Orléans, domestique, parlant le français, l'anglais et l'allemand.
S'adresser à MORENO FRERES, 24, Vieille Levée

GANTS JOUVIN—Un grand assortiment de gants Jouvin 1ère qualité, à vendre à $1 la paire, chez J AUGE, coin Bienville & Chartres

**RESTAURANT DU PELERIN,**
Rue Madison, No 15.

M. AUGUSTE BROUÉ annonce à ses amis et au public qu'il fera l'ouverture de son restaurant AU PELERIN, [illegible]
[illegible]

**Avis de Société.**

LES soussignés ont formé aujourd'hui une société, sous la raison GANDELLACH & Co, pour les affaires de commission en général et le commerce des produits de la République du Mexique et de l'Ile de Cuba—No 23, rue Tchoupitoulas, au premier.
Nouvelle Orléans, 1er mars 1858.
FERNANDO CARDELLACH,
JUAN STANGOLATA.

**Magasin d'habillements confectionnés,**
*No 1, bâtisses Pontalba, rue de la Vieille Levée,*
En face du Ferry des St-Charles

**B. CHAMPAGNE,**
MARCHAND-TAILLEUR,

A toujours en main un assortiment complet d'habits faits sur mesure d'après les dernières modes de Paris et de New-York.

Commandes exécutées par les meilleurs ouvriers.

POUDRE FLEUR DE RIZ—24 douzaines poudre fleur de riz de Chine, parfumée. Récemment reçue et à vendre en gros et en détail chez A. ROUSSET & Co, No 30 rue du Canal, près Chartres

**Tabac de Cuba.**
160 balles tabac de Cuba, en feuilles, excellente qualité, pour cigares et pipes, à vendre par S. DE VISSER & Co, 74, rue des Magasins

**Miel de Cuba.**
20 barils miel blanc pur de la Havane, en magasin et à vendre par S. DE VISSER & Co, 74, rue des Magasins

**Cigares de la Havane.**
275,000 Regalia, Media Regalia, Bretanas, Princesas, Cilindrados, Londres, Conchas, etc., des meilleures marques, telles que Cabañas, Figaro, Partagas, Aniceta, Valencia, Concordia, Patria, Tulipan, Washington, et un grand nombre d'autres marques, en magasin et à vendre par S. DE VISSER & Co, 74, rue des Magasins

**Chandeliers de salons [illegible]**
[illegible]

**PORCELAINE, CRISTAUX, VERRERIE, &c.**
**E. DURAND,**
*187, rue Royale, encoignure St Pierre,*

A L'HONNEUR d'annoncer au public qu'il vient de déballer ses nouvelles marchandises reçues de France.
[illegible]

**Modes et nouveautés.**
**Mme E. DURAND,**
*No 185 rue Royale,*
Offre en vente les marchandises suivantes, toutes fraîchement déballées, et de grande nouveauté:
Manteaux et châles de velours.
Manteaux de drap, de toutes nuances.
[illegible]

**Au Public.**

Le soussigné se présente respectueusement aux électeurs de la ville de la Nlle-Orléans comme candidat à la place de MAIRE. L'élection a lieu le 2 juin prochain.
BENJ S. HARRISON.

**A. JOZWIK,**
**Docteur en médecine, de la Faculté de Paris.**
*CONSULTATIONS ET OPERATIONS CHIRURGICALES.*

LE Dr JOZWIK offre spécialement ses services à la population allemande, dont il parle aussi la langue.
No 118, RUE St PIERRE, entre Bourbon et Dauphine

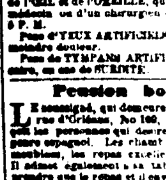

**L'ŒIL ET L'OREILLE.**
SURDITE—MALADIES DE L'ŒIL ET DE L'OREILLE.
**Le Dr F. A. VON MOSCHZISKER**
Est à l'Hôtel St-Louis, appartements Nos 1 et 2,

Où l'on peut le consulter sur toutes les maladies de l'ŒIL et de l'OREILLE, qui exigent les soins d'un médecin ou d'un chirurgien—HEURES—9 A. M. à 3 P. M.

Pose d'YEUX ARTIFICIELS sans faire éprouver la moindre douleur.

Pose de TYMPANS ARTIFICIELS, si c'est nécessaire, en cas de SURDITÉ.

**Pension bourgeoise.**

LE soussigné, qui demeure avec sa famille dans la rue d'Orléans, No 160, encoignure Royale, reçoit les personnes qui désirent être servies dans le genre espagnol. Les chambres sont vastes et bien meublées, les repas excellents et le prix modéré. Il admet également à sa table ceux qui ne veulent prendre que le repas et il envoie à manger au dehors.
O. RODRIGUEZ.

**MAILLOT & SON,**
134, rue des Magasins,
Importateurs de Vins, Eaux-de-Vie, &c., et fabricants de liqueurs du pays.

**B. JOURDAN,**
Successeur de H. Bonnabel,
IMPORTATEUR-DROGUISTE EN GROS,
*Pharmacien Chimiste,*
Encoignure Natchez et Tchoupitoulas.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il vient d'acheter l'établissement de H. BONNABEL. Des arrangements sont faits afin de recevoir constamment de nouveaux assortiments d'Europe, du Nord, etc. Les plus grands soins seront portés à ne fournir que des articles de premier choix, aux prix et aux termes les plus modérés.
B JOURDAN.

REÇU par le Johannisberg, du Havre, un assortiment de rouets, cirés, tiges et avant-pieds Lemonier. Notre maison se recommande par son bon marché, de doublures françaises, [illegible] satins, prunelles, formes et crépins.

Un assortiment de meubles à repasser, à des prix modérés. DUFAUT & Cie, 91 rue Royale

**Magasin de Tapis.**
*Rue de Chartres, No 19.*

NOUS avons en magasin un grand et beau stock de tapis, comprenant
Medaillons. Velours, Wilton,
Tapis, Bruxelles, 3 plis,
Ingrains, Cocotille, Vénitiens.
TOILE CIRÉE—une grande variété de modèles et de qualités, nattes, drugget et dessous de table, couvertures de table et de piano. Le tout sera vendu à des prix modérés pour du comptant ou des billets approuvés à courte échéance.
A. BROUSSEAU & Co.

**BORME & DEJEAN,**
*AGENCE DE RECOUVREMENTS*
Pour les Comtés
OPELOUSAS ET ATTAKAPAS.
Références—*Nouvelle Orléans:*
BALLOCQ, NOBLOM & Co,
A. ROUSSET & Co,
LOUIS CHAUDET.
Résidence—à Opelousas.

**Aux malades.**

LE Dr W. BODENHAMER, M. D., de New York étant arrivé à la Nouvelle Orléans, traitera pendant son séjour en cette ville, toutes les maladies du rectum, surtout celles des intestins inférieurs; telles que les hémorrhoïdes, constipation, fistule, fissure, chute d'intestins, rétrécissement, abcès et ulcération des intestins, [illegible]

Le Dr Bodenhamer est visible tous les jours à son office, 144, rue du Canal, au second, de 9 heures du matin à 4 heures du soir. Sa résidence est à l'Hôtel St-Charles.

Il se rendra chez les malades qui le feront appeler.

EN magasin—100 barriques vin Bandol, marque de Fco, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, St-Louis

EN magasin—[illegible] barriques vin de Bordeaux ordinaire et supérieur, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, St-Louis

EN magasin—150 langues de Buffle, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15 St-Louis

GENIEVRE de Hollande, marque [illegible] en débarquement du navire B. D. Metcalf venant du Havre et à vendre par PREAU & COUTURIE, 31 et 33 rue Gravier

**Bottes, Souliers et Brodequins.**

Nous recevons en ce moment un grand assortiment de chaussures, bottes, souliers et brodequins fabriqués expressément pour le marché du Sud. A vendre par G. W. DUNBAR & Co, 18 rue des Magasins

EN débarquement du navire Perlena:
2 fûts crème de Mont d'Or;
2 do vermouth;
1 do Fromage de Gruyère, à vendre par B. DURAND, encoignure St Pierre et Royale

10 fûts huile de Colza épurée, en débarquement du navire Sewall.
A vendre par B. DURAND, encoignure St Pierre et Royale

10 fûts huile de Colza épurée
3 caisses chartreuses blanches;
[illegible]
En débarquement du navire Clara Wheeler.
A vendre par B. DURAND, encoignure St Pierre et Royale

TABAC en feuilles—En débarquement des bricks Mary Elizabeth et Taluiah: [illegible] de la Havane, en magasin et à vendre par P. GUMA, encoignure Canal et Tchoupitoulas

*AUX AMATEURS DE*
*Plantes d'agrément, plantes ornementales, arbustes, graines, &c.*
**M. CHARPIN,**
HORTICULTEUR ET FLEURISTE,

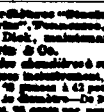

Invite respectueusement le public et les amateurs en général de venir visiter son établissement. Il vient d'importer de France et autres pays, comprenant la plus riche collection de plantes d'agrément, arbres fruitiers et arbres fruitiers en jauges, [illegible]
[illegible]
Venez et examinez au No 44, rue du Camp, encoignure Gravier.

**A la vraie Renommée**
DES BELLES PLANTES, DE FLEURS ET DE FRUITS,
—RUE DU CAMP No 57—
**ROUARD, horticulteur**
A Versailles, près Paris, et succursale à Marseille,

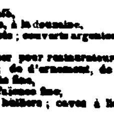

A l'honneur d'annoncer aux dames et aux amateurs qu'il vient d'arriver de France avec une belle collection de plantes, de fleurs et de fruits: camélias, magnolias, rhododendrons, pivoines en arbres, azalées, [illegible] et la plus riche collection de rosiers greffés et en greffes. Aussi un choix d'arbres à fruits tels que: poiriers, pommiers, pruniers, cerisiers, vignes, framboisiers, [illegible] et d'autres espèces, oignons bulbeux à fleurs, graines de fleurs, graines potagères, et une infinité d'autres plantes dont le détail serait trop long.

Les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance seront satisfaites. On se charge des emballages pour tous les pays, gratis. Les catalogues seront délivrés, rue du Camp No 57. 9 mars—36

RHUM DE SANTA CRUZ—1 pipe, en magasin et à vendre par PREAU & COUTURIE, 31 et 33, rue Gravier

BOUCHONS—27 balles de 20,000 chaque, bouchons pointus fins.
[illegible]
En magasin et à vendre par V & E MARSIAS, 30, rue du Magasin

**A vendre**

UN café bien achalandé, ayant une bonne clientèle et situé dans un des meilleurs quartiers de la ville. Il y a aussi une salle de billard.

Pour les termes et conditions, [illegible] s'adresser à M. E. ANTOGNINI, Nos 163 et 14, Bienville. 11 mars—12

**AVIS**
AUX MARCHANDS, AUX MODISTES ET AUX COUTURIERES.

LES marchandes de modes, de confections et les couturières trouveront un nouveau magasin de gros de LION & FIBBARD, *Rue de Chartres, encoignure Bienville,* Au-dessus de M. Jules Delon.

Un assortiment de marchandises à leur convenance, nouvellement déballées.

Vente au-dessous du prix coûtant, pour clore des affaires.
[illegible]

**Ensevelissement des corps.**
*AVIS AU PUBLIC.*

P. [illegible] entrepreneur de pompes funèbres, 4, rue [illegible] entre Bourbon et Bienville, No 32, [illegible]
[illegible]

**LOTERIES DE SWAN & Co.**
*Autorisées par l'Etat de la Géorgie.*

**$70,000 pour $10!**

*Les tirages auront lieu* [illegible] SWAN & Co., [illegible] LOTERIE DE L'ACADEMIE DE SPARTA [illegible] AUGUSTA (Géorgie), [illegible]
[illegible]

Tous les Samedis, dans le mois de mars.
[illegible]

PLAN DE LA LOTERIE.
[illegible]

**Institution de Mme [illegible]**
[illegible]

**NOUVELLE EXPOSITION**
*POUR CAUSE DE DEMENAGEMENT*
[illegible]

**THEODORE [illegible]**

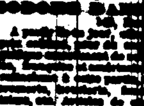

[illegible]

**L'ANTIQUE DU NORD**
[illegible]

M. [illegible]
[illegible]

MM. [illegible] Hôtel Vendôme Conti.

**M. GEORGE [illegible]**
[illegible]

**[illegible] TURPIN,**
[illegible] Vieille-Levée.
[illegible]

**20,000 [illegible]**
[illegible]

A [illegible] par le navire Jane Wil[illegible]
BLANCHIN & GIRAUD, 44 Vieille Levée

BLANCHIN & GIRAUD, 44, Vieille Levée

BLANCHIN & GIRAUD, 44, Vieille Levée

BLANCHIN & GIRAUD, 44, Vieille Levée


**AVIS AUX FUMEURS DE TABAC MACHE.**

LE soussigné [illegible] aux marchands de la ville et de la campagne, et aux consommateurs en général, qu'il vient d'ajouter à sa manufacture de TABACS EN POUDRE, les produits qui lui ont valu une médaille à l'Exposition [illegible]
[illegible]

REÇU par le navire [illegible]
4 [illegible] fromage de Gruyère,
16 barils chouxcroûte de [illegible]
A vendre par J H CORK